L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 NOVEMBRE 1856.

Imprimé et publié par
L. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES:
L. F. WEISSE, S. DUFOUR,
F. DEVERGER, S. HARRY.
Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 8 NOVEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six jours. On paiera aux porteurs.

Nouvelles étrangères.

[illegible] européens arrivés hier sont [illegible] Liverpool et du 16 pour [illegible]

[illegible] dit l'un d'eux, en ce qui [illegible] de Naples. Confirmation [illegible] de l'envoi de la note [illegible] gouvernement français; 2o de la [illegible] cette note; 3o des probabilités [illegible] du roi Ferdinand; [illegible] assurée, dans ce cas, de M[illegible] l'envoi des flottes, mais avec [illegible] assez éloignées des côtes de [illegible] provoquer par leur apparition [illegible] est inconnu, ce sont [illegible] de cette démonstration faite [illegible] mais on croit [illegible] dans les régions politiques [illegible] conséquences ne seront pas [illegible] cette espérance est trop [illegible] du maintien de la paix [illegible] ne se hâtent pas [illegible]

[illegible] 13 octobre, au Mor[illegible]

[illegible] dépêche télégraphique [illegible] à Paris, de Naples, [illegible] ne permettait à per[illegible] des difficultés existantes, [illegible] de la famille royale [illegible] de ne pas offrir leurs [illegible]

[illegible] de défense continuaient. [illegible] de guerre américain et un ba[illegible] autrichien étaient dans la [illegible] anglais était attendu avec [illegible]

[illegible] Paris, le 13 octobre, au *Times*: [illegible] source, qu'une note, que je [illegible] regarder comme [illegible] expédiée samedi à Na[illegible] gouvernement français. Dans [illegible] est informé que s'il persiste [illegible] des gouvernements al[illegible] Brenier, ambassadeur de Fran[illegible] rappelé et toutes relations [illegible]

[illegible] sont rappelés, les flot[illegible] baie de Naples pour la [illegible] français et anglais, et [illegible] en date du 7, dit que [illegible] que l'apparition des [illegible] français serait le signal [illegible] en Sicile. La note, m'as[illegible] en termes modérés. [illegible]

[illegible] en surveillance, le [illegible] prendre des sonda[illegible] dans cette partie de [illegible] du port, qui est habi[illegible] pour l'ancrage des ba[illegible] étrangers.

[illegible] de Londres annonce l'arri[illegible] de la *Retribution*, frégate à [illegible] *en route pour Naples.* [illegible] *César*, 91 canons, et [illegible] et d'autres petits va[illegible] *moment de partir* [illegible] destination.

[illegible] de Turin, du 13 oc[illegible]

[illegible] libéraux à Naples [illegible] victoire sur l'Au[illegible] évident qu'il n'y a [illegible] S'il restait me[illegible] suffirait du [illegible] autrichiennes pour les [illegible]

[illegible] *de Vérone* s'attache à dé[illegible] de Naples est aban[illegible] ce résultat à la note [illegible] En vérité, la *Gazette* [illegible] un peu trop sur [illegible] elle pense qu'u[illegible] trouver crédit auprès [illegible] occidentales, qui [illegible] embarquer dans une [illegible] repousser les empiéte[illegible] ne se laisseront [illegible] note diplomatique. [illegible] *de Vérone* compte sur la [illegible] anglo-française pour la [illegible] au sujet de la [illegible] de Naples; elle voit [illegible] et elle nous repré[illegible] l'Autriche, la Russie et la [illegible] de soutenir le roi [illegible] anglaise. La [illegible] *Vérone* fait toutefois un [illegible] actuelle, dit-elle, [illegible] mais bien de [illegible]

[illegible] nous le rappel[illegible] *Gazette officielle de Vérone* quand le [illegible] par les circonstan[illegible] aux mains d'autrui le [illegible] ministère telle[illegible] rappellerons alors [illegible] et de l'indépen[illegible] principe, italien aura [illegible] partie de la péninsule, [illegible] de l'oppression et de [illegible] principe autri[illegible] victoires.—[illegible] *Gazette officielle de Vé*[illegible] parce que le parti [illegible] celui de l'op[illegible] encore celui de la [illegible]

[illegible] annonce que le [illegible] à envoyer un pléni[illegible] de Paris et y était in[illegible]

[illegible] napolitain continue ses [illegible] beaucoup d'activité. Les [illegible] appelées, ce qui [illegible] d'infanterie, qui, avec les [illegible] forment en temps [illegible] à près de 70,000 hom[illegible] chasseurs. Un crédit [illegible] au général Filangieri, [illegible] qui fait monter à neuf [illegible] et exécuter un train [illegible]

[illegible] d'activité dans la [illegible] que tous les bâti[illegible] armés, et on y tra[illegible] que, sous peu, 2 vais[illegible] 2 corvettes, 5 bri[illegible] avisos à vapeur, [illegible] canonnières, pour[illegible]

[illegible] napolitain, dit le *Journal* [illegible] a fait remettre dernière[illegible] des cabinets étrangers [illegible] dans laquelle il cher[illegible] la prise par le roi de [illegible]

[illegible] de l'intervention, voici [illegible] la Gazette officielle de [illegible]

[illegible] que soit le langage tenu [illegible] est-il que l'Au[illegible] Russie, auxquelles doit [illegible] pensent d'une seu[illegible] touchant le différend na[illegible] puissances veulent l'indépen[illegible] de ce gouvernement, [illegible] attendent de lui l'[illegible] de nature à [illegible] subversion de la tranquillité.

[illegible] que si le gouver[illegible] bonne justice du sys[illegible] dans une autre voie, [illegible] tant redouté par l'An[illegible] pour ne pas dire arri[illegible] se trouvent désor[illegible] d'une part tous [illegible] de la paix, du res[illegible] nationale et des tra[illegible] Angleterre seule, pour [illegible] européenne. L'issue [illegible]

[illegible] que l'obstination des [illegible] pas quitter les Principau[illegible] observations de la part du [illegible] français. Non seulement, dit [illegible] le cabinet français a en[illegible] dépêches très énergiques, [illegible] en plus d'une oc[illegible] de Buol l'étonne[illegible] lequel son souverain a [illegible] retardent l'évacuation des [illegible] allègue, à ce sujet [illegible] relatives à Bolgrad [illegible] et objecte que l'occu[illegible] reste l'unique ga[illegible] des stipulations [illegible]

[illegible] comparatif [illegible] que les revenus [illegible] produit pour le [illegible] une augmenta[illegible] 1854 et de 14,540,000 [illegible] premiers mois de l'an[illegible] de 754,248,000 fr., [illegible] en 1855. C'est, [illegible] une aug[illegible] sur 1854, et de [illegible] sur 1855.

[illegible] de 17,5[illegible] fr. avait eu [illegible] de juillet dernier, et le mois [illegible] que 658,000 fr. d'aug[illegible] 1855. La faiblesse relative des [illegible] provenait des ac[illegible] qui ont eu lieu l'année [illegible] de l'établissement du [illegible]

[illegible] articles ont donné, au [illegible] de fortes augmentations, [illegible] d'enregistrement et [illegible] sur les boissons, les [illegible] sucres indigènes et [illegible] français. Les seuls [illegible] la diminution sont les [illegible] sur les sucres étrangers. [illegible] consommation des sels [illegible] des douanes, 636,000 [illegible] des douanes, 7,000 fr.; [illegible] places dans les malles postes, [illegible] les recettes accidentelles.

[illegible] *Moniteur* publie aussi la situation sur [illegible] de l'impôt direct jusqu'à [illegible] septembre. Le montant des rôles de 1856 est de 447,133,000 fr. Les recouvrements se sont élevés, pour les neuf premiers mois, à 318,659,000 fr.; et, pour le troisième trimestre, à 104,312,000 fr., en sorte que la somme restant à recouvrer pendant les trois derniers mois de l'année était de 129,[illegible]

Nous sommes encore sans aucune espèce de détails sur la révolution ministérielle qui vient de s'accomplir en Espagne. Les journaux et les dernières correspondances de Madrid portent la date du 11 octobre; la crise ministérielle n'a eu lieu que le 12. C'est ce jour-là que le maréchal O'Donnell et ses collègues ont remis leur démission à la reine, et que le maréchal Narvaez a été nommé président d'un conseil trop vite constitué pour n'avoir pas été constitué à l'avance. Mais les ressorts dont le jeu a amené une aussi prompte modification dans la situation étaient cachés, puisque deux jours avant cette espèce de coup de théâtre, cet escamotage d'un ministère, rien n'en avait encore transpiré dans le public.

Le nouveau cabinet entre en fonction sous des auspices peu favorables. Plusieurs correspondances parlent d'une scène violente qui s'est passée entre le maréchal Narvaez, trois jours avant son avénement au pouvoir, et un membre des dernières Cortes, M. Gueli y Rente, beau-frère du roi.

Il a fallu la haute intervention de la reine pour empêcher une rencontre, encore le maréchal seul a-t-il consenti à se soumettre aux ordres de sa souveraine et à promettre de ne pas se battre. M. [illegible], cruellement insulté, a refusé de prendre l'engagement d'observer la paix. L'affaire n'est donc pas finie, et tôt ou tard elle provoquera probablement de nouveaux incidents.

Le nouveau ministère, pour mettre ses vues à exécution, n'a guère attendu que le temps de les formuler par écrit. Par divers décrets insérés dans la *Gazette de Madrid*, le concordat avec Rome est rétabli dans toute sa vigueur, et toutes les dispositions contraires à cette convention sont révoquées; la loi de désamortissement est suspendue; les enchères d'adjudication pendantes sont annulées; enfin six gouverneurs de province sont déjà révoqués.

Un journal de Madrid assure que l'empereur du Maroc, cédant à un ultimatum énergique de l'Angleterre, appuyé par la présence de deux bâtiments de guerre, a donné à son ministre des affaires étrangères l'ordre de signer le traité de commerce qui se négociait entre les deux pays. Une des plus importantes stipulations de ce traité est l'abolition du monopole commercial et agricole que s'arrogeait le gouvernement marocain.

Un correspondant de Paris parle de l'intention qu'auraient les cabinets français et anglais d'envoyer une flottille de canonnières aux embouchures de la Soulina et de leur faire, au besoin, remonter le Danube pour protéger les intérêts anglo-français, dans le cas où l'Autriche persisterait à contester la libre navigation du fleuve.

On travaille avec beaucoup d'activité, à Nicolaïeff, à la construction de bâtiments marchands. Les relations sont très animées entre Odessa et les ports de la mer Noire.

Election de la Louisiane.

Paroisses.	Fillmore.	Buchanan.
Plaquemines	—	29
St. Bernard	—	1
Orléans	3426 maj.	
Jefferson, (incomplet)	799	"
St. Charles	—	37 maj
St. Jean Baptiste	—	21
St. Jacques	208	
Ascension	—	203
Assomption	—	439
Lafourche	—	460
Terrebonne	13	—
Est Baton Rouge	—	50
Ouest Baton Rouge	53	—
Est-Feliciana	—	118
Ouest-Feliciana	—	93
Madison	21	—
Tensas	—	55
Carroll	—	275
Ste. Hélène	36	—
Ste. Marie	90	—
Livingston	—	160
Washington	—	150
St. Martin	—	—
Avoyelles	—	200
Pointe Coupée	—	155
Iberville	—	252
Catahoula	—	—
Concordia	—	—
St. Tammany	—	—
Vermillion	—	—
Lafayette	—	—
Calcasieu	—	—
St. Landry	—	—
Rapides	—	—
Sabine	—	—
Natchitoches	—	—
Winn	—	—
De Soto	—	—
Caddo	—	—
Bossier	—	—
Claiborne	—	—
Bienville	—	—
Jackson	—	—
Union	—	—
Morehouse	—	—
Ouachita	—	—
Caldwell	—	—
Franklin	—	—
Total	4,697	3,029

Nous remplirons les blancs à mesure que nous parviendront les bulletins.

BULLETINS ÉLECTORAUX.—Par un arrivage de la Rivière Rouge nous apprenons que la ville d'Alexandrie a donné 139 voix à Buchanan et 113 à Fillmore. Majorité de Buchanan: 26 voix.

Les retours complets des Avoyelles donnent 200 voix de majorité aux démocrates.

PAROISSE PLAQUEMINES.—Les retours officiels de la paroisse Plaquemines sont connus, moins celui de la Balize. Buchanan a reçu dans les différents precincts 206 voix et Fillmore 177. Majorité démocratique, 29. Ce chiffre sera porté à 40 par le retour de la Balize.

THEATRE D'ORLEANS.—Une assez forte indisposition de Mme Colson force de remettre à un autre jour la seconde représentation de *Lucie de Lammermoor*. La direction a substitué à cet ouvrage un autre du même auteur. Mlle Bourgeois, mezzo-soprano, remplira ce soir le rôle de Léonore dans *la Favorite*. M. Guillot, première basse d'opéra-comique, fera également ses débuts dans cet opéra.

A DEUX DOIGTS D'UNE CATASTROPHE.—Un grand meeting était, dit le *Courrier des Etats-Unis*, convoqué mardi soir à Middlesex pour entendre l'hon. Rufus Choate, parler "sur les questions politiques pendantes en ce moment devant le pays." La grande réputation de l'orateur avait attiré une foule énorme au rendez-vous, près Huntington hall, au dessus de la station du chemin de fer. Les dames furent d'abord introduites dans les galeries, et ensuite les portes furent ouvertes au public qui ne tarda pas à remplir outre mesure la salle, dont l'étendue n'a pas moins de cent vingt pieds de long, sur quatre-vingts de large. Dès sept heures il ne s'y trouva plus une place vacante, et les assistants étaient tellement pressés les uns contre les autres qu'on ne peut guère évaluer leur nombre au-dessous de cinq mille personnes. Le comité et l'orateur arrivèrent à sept heures et demie, se frayèrent à grand'peine un passage jusqu'à la plate-forme, et le meeting fut organisé au milieu des applaudissements les plus enthousiastes.

Le président, M. Whipple, débitait le compliment d'usage avant de présenter M. Choate à l'assemblée, lorsqu'un bruit pareil à un coup de canon lointain éclata tout à coup, et l'assemblée sentit distinctement le plancher céder sous ses pieds. Il se fit un grand mouvement dicté par une terreur panique assez explicable.

Les personnes qui se trouvaient sur la plateforme étaient trop éloignées des portes pour pouvoir faire autre chose qu'attendre en silence une catastrophe possible. Parmi elles, M. Choate se faisait remarquer par le calme de son attitude. On lui entendit dire simplement: "—La salle va-t-elle s'écrouler?" Plusieurs voix s'élevèrent pour expliquer que l'on était sur un plancher élastique double: qu'il n'y avait pas de danger, et que d'ailleurs, M. Joseph H. Bind, fonctionnaire municipal et habile architecte, allait descendre pour examiner l'édifice.

M. Rand sortit en effet, mais, comme le corbeau de l'arche, il ne revint pas. On oublia peu à peu l'incident, et le meeting reprit son cours.

Depuis une demi-heure environ, M. Choate avait la parole, lorsqu'à la suite d'applaudissements prolongés, un nouveau craquement plus sinistre encore que le premier se fit entendre. Le plancher s'affaisa davantage et la panique redoubla avec une poussée formidable vers les issues. L'orateur s'arrêta court. On cria encore qu'il n'y avait pas de danger, mais cette fois la foule fut moins confiante; les hommes continuèrent à se précipiter au dehors, tandis que les dames, si effrayées qu'elles pussent être, faisaient meilleure contenance.

M. Butler s'était élancé dehors, annonçant qu'il allait s'assurer par lui-même de l'état des choses. Le plancher avait cédé d'au moins six pouces au centre; mais telle était encore la curiosité, que lorsqu'environ un millier de personnes furent sorties, les autres attendirent le retour de M. Butler, qui, lui, ne tarda pas à reparaître.

—Messieurs, dit-il, bien que j'aie confiance dans la force du plancher, et bien que je sois persuadé qu'il n'y a pas de danger imminent, cependant, je pense qu'il est préférable de nous ajourner. Que ce soit, toutefois, sans tumulte; retirons nous avec ordre.

En moins de cinq minutes, la salle était vide, et il n'était arrivé aucun accident—Mais c'est là presque un miracle. Lorsque M. Butler était rentré dans la salle, il n'espérait guère en sortir vivant, et il s'y présentait en victime courageuse d'un devoir de dévouement. Les deux courtes [illegible] étaient dues, avaient été causées par la rupture des liens et supports de fer qui rattachaient le plancher aux murs. En outre, diverses poutres avaient cédé sous le plancher, et le toit commençait déjà à s'entr'ouvrir et à menacer ruine. Quelques instants de plus, ou quelque approbation de pieds et de cannes plus marquée sur le plancher, eussent probablement suffi pour déterminer une épouvantable catastrophe, qui eût coûté la vie à des centaines d'hommes.

Heureusement, il n'en fut pas ainsi. Tout l'auditoire s'écoula rapidement au-dehors, le comité fut le dernier à quitter la salle, et le "meeting" dramatiquement interrompu, fut repris au Merrimack House. Là M. Choate acheva son discours du haut d'un balcon, mais non pas sans avoir rendu solennellement la Providence [illegible] de la tête de tous un aussi grand danger.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

ELECTION PRESIDENTIELLE.

New-York.

New-York, 7 nov.—Le vote de cet Etat est comme suit: Fremont, 100,000—Buchanan, 200,000—Fillmore, 120,000.

La délégation Congressionnelle se compose de 15 démocrates et 17 républicains.

NEW-JERSEY.

Cet Etat a donné à Buchanan 12,000 voix de pluralité.

ILLINOIS.

Nous n'avons encore rien de décisif sur cet Etat. Les autres Etats restent dans la situation qui a déjà été rapportée.

LOUISIANE.

Bayou Sara, 7 nov.—Le vote officiel de Pointe Coupée donne 155 voix de majorité à Buchanan.

Marchés.

New-York, 7 nov.—Le coton est ferme—Orléans middling, 13 3/4 à 13 3/4—Upland middling 13 3/4.

La farine est en demande. Le blé est ferme; et le maïs lourd à 73ct. le minot. Térébenthine ferme. Riz calme—Sucre languissant.

RIVIERE ROUGE.—Les dernières nouvelles nous apprennent que le niveau de la Rivière Rouge est tombé deux pieds aux chutes.

SINISTRE.—Le bateau à vapeur London, capitaine Hanlan, parti de Shreveport pour la Nouvelle-Orléans avec 1000 balles de coton, s'est heurté contre un chicot à trente-cinq milles au-dessus de Campté et a coulé jusqu'à l'entrepont. L'accident a eu lieu le 1er de ce mois.

M. CLAYTON—On écrit de Philadelphie que M. Clayton, dont la santé avait inspiré de sérieuses inquiétudes, est entré en convalescence: ses médecins assurent qu'il se rétablira promptement.

NOMINATIONS—M. Charles E. Carr a été nommé par le président collecteur de la douane à San Pedro, en Californie, en remplacement de M. Williams, décédé. M. Joseph R. Snyder a été nommé essayeur de la monnaie à San Francisco, en remplacement de M. Wiegard, destitué.

CHRONIQUE LOCALE.

Grave accusation.—Elizabeth Ward, dite Mme Wood, qu'on affirmait accusée d'avoir [illegible] un petit nègre et d'avoir [illegible] un [illegible], d'un [illegible] prisonnière entre les mains de la police du deuxième district. L'accusation a été portée il y a environ un mois. Mme Wood avait disparu tandis que le coroner procédait à la levée du corps. N'ayant pas pu fournir le cautionnement de $5000 qu'exigeait le juge Robertson, elle a été écrouée.

Meurtre—Pamphile Garcia, Mexicain, a été tué d'un coup de poignard, hier après-midi, dans une maison située dans la rue d'Amour, 3me District, par un nommé José Maria Martinez, qui a pu s'échapper. Cependant, plusieurs personnes, témoins du meurtre, ont été arrêtées, et le coroner fera son enquête aujourd'hui. L'un des témoins déclare que Martinez avait dit à Garcia que lui, Martinez, se rendait au Mexique et que lui allait se faire passer pour Mexicain, et que Garcia lui avait répliqué qu'il le ferait, lui, Garcia, brulant en menaces, et qu'à ce propos, Martinez, transporté de colère, avait arraché des mains de Garcia un journal que lisait ce dernier et lui avait en même temps plongé son poignard dans le cœur. Ces deux hommes étaient depuis longtemps liés d'amitié.

Voies de fait—John Fangan est accusé, devant le recorder du premier district, d'avoir battu Frank Fahrenbach.—Cautionnement.

Le Dr Wm G. Austin a reçu jeudi soir, un coup de bâton à la tête, au coin des rues Canal et Magazine. L'individu qui l'a frappé lui a porté en même temps un coup de poignard: l'arme lui a traversé les vêtements et lui a effleuré la peau. Le coupable n'est pas encore arrêté.

Edward Barn a été envoyé, hier, par le recorder Fabre, devant la première cour de district, pour avoir violemment assailli Eliza Horn, sa femme.

Blessé—M. J. C. Flescher, marchand de comestibles, rue Baronne, a reçu un coup de poignard, mercredi soir, à Carrollton. La blessure est très grave.

Incendie—Hier, vers 4 heures du matin, le feu a éclaté dans la boutique de marchand situé à l'encoignure des rues Bienville et Bourbon. Le toit seul de la maison a été brûlé.

Enquête—Une enquête a été tenue, hier, sur le corps de William, nègre de M. J. B. Fletas. Verdict: mort par accident.

Hôpital de Charité—Voici le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirée hier, 7 du courant, à 6 heures du soir:

Admis	196
Renvoyés guéris	175
Morts	24
Malades en traitement	464

KANSAS.

Parmi les dépêches officielles reçues ces jours derniers à Washington du gouverneur Geary, s'en trouve une datée de Lecompton 15 octobre, dans laquelle il relate les circonstances de l'arrestation d'un corps armé d'environ 240 personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants.

Organisé militairement, ce corps marchait sous les ordres du général Pomeroy, des colonels Eldridge, Perry et autres et conduisait 30 chariots remplis d'armes, principalement de mousquets avec baïonnettes, de sabres et de selles, en quantité suffisante pour équiper un bataillon, dont un quart de cavalerie et le reste d'infanterie.

Cet appareil belliqueux, lorsque toute la troupe était déjà personnellement armée jusqu'aux dents, et ne possédant aucun animal ni aucun instrument d'agriculture, suffisait à motiver des mesures de précaution prises contre elle par le gouverneur. Celui-ci exigea la désorganisation de la compagnie et sa dispersion sur différents points.

Les dépêches du gouverneur expriment le regret qu'il existe dans divers Etats des sociétés organisées qui sont la source de tout le mal, par les envois dans le Territoire, d'hommes du genre de ceux qu'on vient d'arrêter.

Un grand nombre, dit-il, viennent ici sur la foi de promesses fallacieuses, et sans posséder ni avances, ni vivres, ni vêtements. Ne faisant aucun commerce, beaucoup finissent par vivre de rapines et sont un véritable obstacle à la prospérité du Kansas.

Il est temps que l'on sache ces faits. Qu'on ne doit pas oublier non plus, qu'en cette saison de l'année et dans les circonstances actuelles, le Kansas n'offre aucune ressource aux pauvres gens qui voudraient s'y établir comme simples travailleurs. Le pays est couvert de centaines d'ouvriers sans occupation, vivant d'aumônes et exposés à souffrir toutes les privations.

Les dépêches sont accompagnées d'une adresse de la compagnie dans laquelle elle se plaint du traitement qu'on lui a fait subir et explique son organisation militaire par la nécessité de se défendre en route, et le droit qu'a tout citoyen de porter des armes.

Un rapport du capitaine Gibley, jointe à cette adresse, témoigne au contraire des égards de la troupe pour ces hommes, et constate aussi que, suivant les ordres du gouverneur, il a rendu les armes réclamées comme propriété particulière.

Bibliothèque impériale de St Pétersbourg.

La bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg est riche de plus de 600,000 volumes et est dirigée par M. le baron Korff. Voici ce qu'on dit, à propos de cet établissement, dans une correspondance adressée au journal le *Nord*:

"Les salles sont vastes et bien aérées, ornées de statues remarquables et de portraits de l'empereur—Tout le monde y est admis à travailler, depuis dix heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, comme à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris. On m'y a montré une foule de choses intéressantes: la collection des manuscrits russes, achetés pour un demi-million à M. Pogodin; les manuscrits de Mazarin, pris à la Bastille; de superbes collections d'incunables, d'Elzévirs, d'Aldes et d'Evangiles dans toutes les langues; le manuscrit d'*Obéron*, tracé de la main de Weber et offert à Alexandre II; tous les principaux journaux de l'Europe reliés, y compris les *Comment. des Times*; l'exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ*, de l'Imprimerie impériale de France, acheté 7,000 francs à l'Exposition universelle de Paris, et cent autres objets remarquables, parmi lesquels je citerai:

"1o Un devoir d'écriture de Louis XIV, ainsi conçu: *L'hommage est dû aux rois; ils font ce qui leur plaît. Signé: Louis, Louis, Louis, etc....*" (le nom huit fois répété)—L'élève a suivi le précepte, on ne le niera pas.

"2o Une lettre de Frédéric II au maréchal Schwérin: *J'attend avec impatience le moment de revoire mes chaire soldats.*"—L'ami de Voltaire n'apprit pas l'ortographe au grand roi.

"3o Une lettre de Marie-Antoinette à Joseph II: "*Je vous aime de tout mon cœur: je suis reine de mon jardin, de mes arbres, de mes fleurs.*"—Cela lui valait mieux que d'être reine de France.

"4o Une licence délivrée à un navire hollandais, par Napoléon et datée de Moscou.

"5o Le mot *Dieu* écrit en 60 dialectes par le polyglotte cardinal Mezzofanti.

"Le portrait du chat du dernier grand-duc de Moscovie.

"Le portrait du paysan qui servit de guide à l'armée de Charles XII, avant Narva.

"Portrait de chat et de traître, etc., etc.

"Une salle entière est remplie d'ouvrages traitant de la Russie, livres autorisés et défendus, mais protégés par un grillage d'où on ne les sort qu'à bon escient."

Mœurs de l'Inde.

Les religions de l'Asie ont toujours fait de la chasteté une vertu, et elles ne manquent jamais de l'imposer comme un devoir aux femmes; les Brahmes, dans leurs instructions aux jeunes filles qui sortent de l'enfance, ne manquent jamais de faire cette sage et candide allocution:

La Prudence, disent-ils, va parler et t'instruire; prête l'oreille, ô fille de la Beauté, et grave ces maximes au fond de ton cœur! Ainsi ton esprit embellira tes traits, ainsi tu conserveras, comme la rose à qui tu ressembles, un doux parfum après ta fraîcheur.

Au milieu de tes jours, aux approches de ta jeunesse, quand les hommes se plairont à lancer sur toi des regards dont la nature te développe sourdement le mystère, le danger t'environne; ferme l'oreille à l'enchantement de leurs flatteries; n'écoute point les discours de la séduction.

Rappelle-toi les vœux de Brahma sur ton être: il te dit pour être la compagne de l'homme et non l'esclave de ses plaisirs.

Le bouddhisme a emprunté au brahmanisme sa doctrine sur la chasteté des femmes, et, sans s'arrêter au précepte, qui est souvent une parole stérile, il a pris des mesures énergiques pour mettre les femmes hors de l'atteinte des adorateurs. M. Huc, en arrivant à Lhassa, la Rome du bouddhisme, fut tout surpris de voir les femmes, qui portent s'attachent à plaire, user d'un fard [illegible] pour contraindre les yeux des hommes à se détourner d'elles.

[illegible]

dégoûtant à voir et à travers, et se barbouillent de [illegible] de plus remarquer à des étrangers.

Voici [illegible] a été dit sur l'origine de cette [illegible] monstrueuse: il y a près de deux cents ans, le nomekhan, ou lama-roi, qui gouvernait le Tibet antérieur, était un homme rigide et de mœurs austères. A cette époque, les Thibétaines, pas plus que les femmes des autres contrées de la terre, n'étaient dans l'habitude de s'enlaidir; elles avaient, au contraire, dit-on, un amour effréné du luxe et de la parure; de là naquirent des désordres affreux et une immoralité qui ne connaissait plus de bornes. La contagion gagna [illegible] la sainte famille des lamas; les couvents [illegible] se relâchèrent de leur [illegible] discipline, et furent travaillés d'un mal qui les poussait rapidement à une complète dissolution.

Afin d'arrêter les progrès d'un libertinage qui était devenu presque général, le nomekhan publia un édit par lequel il était défendu aux femmes de paraître en public à moins de se barbouiller la figure de la façon que nous avons déjà dite. De hautes considérations morales et religieuses motivaient cette loi étrange, et menaçaient les réfractaires des peines les plus sévères, et surtout de la colère de Bouddha. Il fallut, sans doute, un courage bien extraordinaire pour publier un édit semblable; mais la chose la plus étonnante, c'est que les femmes se soient montrées obéissantes et résignées. La tradition n'a pas conservé le plus léger souvenir de la moindre insurrection, de la plus petite émeute.

Conformément à la loi, les femmes se noircirent donc à outrance, se rendirent laides à faire peur, et l'usage s'est religieusement conservé jusqu'à ce jour. Il paraît que la chose est considérée maintenant comme un point de dogme, comme un article de dévotion. Les femmes qui se barbouillent de la manière la plus dégoûtante sont réputées les plus pieuses. Dans les campagnes, l'édit est observé sans scrupule et de façon à ce que les consuls ne puissent jamais y trouver rien à redire; mais, à Lhassa, il n'est pas rare de rencontrer dans les rues des femmes qui, au mépris des lois et de toutes les convenances, osent montrer en public leur physionomie non vernissée et telle que la nature la leur a donnée. Celles qui se permettent cette licence ont une très mauvaise réputation, et ne manquent jamais de se cacher quand elles aperçoivent quelque agent de police.

L'édit ordonnant l'enlaidissement des femmes fut publié et ponctuellement obéi, quoiqu'il les soumît à une règle contre nature et qui répugnait à tous leurs instincts. Mais les mœurs qu'il avait pour but de réformer en furent-elles améliorées? C'est ce dont il est permis de douter, d'après le témoignage du voyageur lui-même.

MONT CASSANT—M. Alex. Weill raconte ce qui suit dans le feuilleton de la *Gazette de France*:

"Je suis arrivé à Wiesbade le lendemain d'un événement tragique. Un jeune Hollandais venait de se brûler la cervelle à la table du jeu même. Il n'avait pourtant pas fait de grosses pertes à Wiesbade, car il arrivait avec peu d'argent, son va-tout probablement, et un pistolet tout chargé. Ce malheureux venait de mettre successivement plusieurs louis sur le double-zéro, jusqu'à complète extinction d'argent, et dans le moment même où il lâcha la détente de son pistolet, le croupier s'écria: "Double-zéro noir!"

"Il est mort gagnant," m'a dit un joueur.

"Ceci me rappelle le mot d'un célèbre médecin de Paris, ami de feu Casimir Périer. La veille de la mort de ce grand ministre, le docteur avait donné l'assurance à tous les membres de la famille qu'il n'y avait plus le moindre danger.

"Le lendemain, le docteur, trouvant son malade guéri, mort et refroidi, s'écria, avec un sang-froid tout à fait méridional: "Sur mon honneur, il est mort guéri!"

STATISTIQUE.—Le rapport du directeur général des postes anglaises, publié dans les *Annals of British Legislation*, donne des chiffres curieux sur toutes les questions qui concernent la direction des postes en Angleterre; nous en reproduisons ici quelques-uns:

Le nombre des bureaux de poste dans le Royaume-Uni s'élève à 10,498: 930 sont des bureaux principaux; les autres sont des sous-bureaux ou des bureaux de réception. Les lettres pour la France peuvent être jetées dans les boîtes jusqu'à 1 h. 30 après-midi, ce qui permet d'attendre la réponse par le courrier de la nuit. On calcule que les malles parcourent dans le Royaume-Uni 59,000 milles par chaque jour de semaine; sur ce nombre, 27,[illegible] milles sont parcourus sur les voies ferrées.

En 1855, le nombre des lettres pour l'Angleterre a été de 3[illegible], ou environ 19 par personne; 41,000,000 pour l'Irlande, ou 7 par personne, et 46,000,000 pour l'Ecosse, ou 15 par personne; total, 456,000,000 de lettres ou environ 16 par personne pour toute l'étendue du royaume-Uni. Un quart de toutes ces lettres sont distribuées à Londres et dans ses faubourgs, et presque la moitié passent par le bureau de Londres. On estime à 3,000,000 le nombre de volumes et brochures transmis par la poste.

Il y a en Angleterre 1,[illegible] bureaux d'argent. Le nombre des mandats pour l'Angleterre et la province de Galles a été de 4,[illegible], représentant [illegible] l. st. 3 sh. 6 pence; [illegible] en Irlande, représentant [illegible] l. st. 2 sh. 5 pence, et 661,376 en Ecosse, ou [illegible] liv. st. à eh.

23,[illegible] personnes sont employées par les postes anglaises; 10,[illegible] sont directeurs de bureaux, et 12,[illegible] sont des facteurs et autres agens subalternes.

Après la première réduction de la taxe, qui eut lieu en 1839, les lettres augmentèrent en nombre, et 1840 en donna un total de 168,[illegible], au lieu de 75,907,572 transportées l'année précédente; en 1841, il y eut 196,[illegible]; en 1850, 347,069,071, et en 1855, 456,216,176.

Le Conscrit et sa Fiancée.

L'un des premiers jours de mars 1853, au moment où le soleil, surgissant de derrière les collines de la Côte-d'Or, dardait ses premiers rayons sur les plaines de la basse Bourgogne qu'empêchaient les vapeurs humides du matin, une troupe de recrues commandée par un caporal d'infanterie défilait tambour battant et enseigne déployée sur la route d'Avallon à Auxerre: "Allons, ma bonne petite Rose, voici le moment de nous quitter, dit alors un jeune gars des environs qui, le sac au dos, la canne à la main et l'étui de fer-blanc au côté, attendait à l'angle d'un sentier débouchant sur la grande route le passage de la colonne; du courage ma petite Rose et au revoir!—Au revoir, mon pauvre Pierre! répondit à grand peine une jolie paysanne de dix-sept ans qui sanglotait à suffoquer, au revoir!" Et le conscrit, après l'avoir embrassée à plusieurs reprises, courut rejoindre ses camarades, se retourna encore une fois pour envoyer un baiser à sa bien-aimée et se mit à cheminer tristement, tandis que la désolée fillette, immobile à la place où l'avait quittée son amoureux, pleurait à chaudes larmes, la figure cachée dans ses deux mains.

Dans notre France, terre d'insouciance et de folle gaîté, quelques bouquets d'arbres pour masquer le clocher du village, un roulement de tambour et la vue d'un drapeau en voilà quatre fois plus qu'il n'en faut d'ordinaire pour faire oublier les chagrins du départ. Pourtant Pierre C.... fut insensible à toutes ces consolations, et au lieu de faire chorus aux chansons qui charmaient la marche, au lieu d'emboîter gaillardement le pas de ses compagnons de route, il continua à marcher la tête basse à la queue du détachement. C'est que le pauvre garçon était épris de sa petite Rose, au point qu'il voulait vendre, pour se racheter, les quelques lopins de terre que ses parens lui avaient laissés; mais comme les remplaçans se vendaient fort cher à l'époque et comme en outre sa future était encore un peu jeune pour être mariée, il avait été décidé, après bien des hésitations, que l'héritage de Pierre serait conservé, et que Pierre irait lui-même payer sa dette à la patrie.

Il y avait deux ans que le pauvre amoureux était sous les drapeaux, et depuis deux ans il ne cessait de compter et recompter les mois, les semaines et les jours qu'il avait encore à passer au service, lorsqu'il reçut d'un des cousins une lettre qui lui affirmait que sa future allait se marier avec un autre! Allons donc! Néanmoins Pierre donne à son parent l'ordre de vendre à quelque prix que ce soit ce qu'il lui appartenait et de lui envoyer le montant; il se fait remplacer au régiment et il accourt au pays, bien persuadé que sa présence suffira pour faire évincer son rival; mais quand il arriva, Rose était mariée depuis dix jours. A cette nouvelle, Pierre resta comme anéanti, et fut pris de quarante-huit heures immobile et comme frappé de mutisme; puis, quand il sortit de cet état de torpeur, il fut pris d'un tel accès de folie furieuse qu'on fut obligé de le lier et de le conduire dans une maison de fous. Cependant, après quelques semaines de traitement, sa raison revint à l'état normal et il fut rendu à la liberté. N'ayant plus rien alors qui le retînt au pays, ni affection ni patrimoine, le malheureux Pierre se comme bon nombre de ses compatriotes: il vint aux environs de Paris se louer pour travailler chez les cultivateurs.

Avant-hier, dans l'après-midi, le pauvre Bourguignon, en train de faire vendanges, travaillait silencieux tandis que vendangeurs et vendangeuses babillaient gaiement autour de lui, lorsque tout à coup il jette la son panier, se précipite sur un des ouvriers et le frappe à coups de serpette dans le visage en s'écriant: "Brigand tu m'épouseras pas!" Aussitôt, les cris au secours! à l'assassin! mettent tout le monde en émoi; on accourt de toutes parts à travers les vignes, on saisit le pauvre fou, on le garotte malgré ses efforts désespérés, on le charge sur une voiture, et on le conduit ainsi chez le commissaire de police. Le magistrat, en voyant les traits hagards de l'accusé, et en apprenant de l'un de ses compatriotes ce que nous venons de raconter, donna des ordres pour le faire transporter à Bicêtre. Quant au vendangeur que Pierre prenait pour son rival, ses blessures, grâce à la courbe de l'instrument, ne présentent aucun caractère de gravité.

PROJET DE FORTIFICATION EN 1637.—On vient, dit le *Moniteur de l'Armée*, de vendre à Londres, à la vente Dewitson, qui contenait des pièces extrêmement curieuses, un projet de fortification de Paris fait par le grand comte de Pagan, en 1637, à la demande du roi Louis XIII. Ce célèbre ingénieur, qui fut le prédécesseur de l'illustre Vauban, naquit en 1604, à Avignon.

Après avoir assisté à un grand nombre de combats, il dirigea avec la plus grande distinction, en 1633, le siége de Nancy, auquel le roi assistait en personne. Quelques années après, il fut élevé au grade de maréchal de camp, et désigné en 1642 pour servir en Portugal.

Le comte de Pagan avait perdu l'œil gauche au siége de Montauban, et, au moment de se rendre à l'armée pour occuper le nouveau poste auquel il était appelé, il devint complètement aveugle; c'est alors que, se trouvant dans l'impossibilité de servir activement, il fit son beau *Traité des fortifications* publié en 1645, et qui fut suivi de plusieurs autres ouvrages sur la géométrie appliquée à la fortification et sur l'astronomie.

Le comte de Pagan jouissait de l'estime de tous ses contemporains. C'est une de nos anciennes gloires militaires les plus belles et les plus pures. On ne peut lui faire qu'un seul reproche, et qui ne saurait ternir en rien sa mémoire, c'est d'avoir cru à l'astrologie judiciaire et d'avoir dépensé son talent à soutenir les théories de cette science.

Sans nul doute, le Paris du temps de Louis XIII ressemblait fort peu à celui de nos jours et les circonstances aussi sont essentiellement différentes; mais il n'est pas moins remarquable qu'en 1637 on ait sérieusement pensé à entreprendre l'œuvre gigantesque accomplie deux cents ans plus tard. Il serait curieux de comparer le plan de cette époque à celui que nous avons vu mettre à exécution.

Le projet de fortification de la ville de Paris de Pagan a été adjugé, moyennant la somme de 37 livres sterling, à un riche amateur hollandais.

CHEMIN DE FER DE ROME—On lit dans les journaux de Paris:

On a inauguré à Rome, le 9 octobre, par une cérémonie religieuse, les travaux du chemin de fer de Rome à Civita-Vecchia. Cette ligne est l'une des principales sections du réseau concédé à la société générale des chemins romains, et qui se complètera par le railway de Rome à Bologne par Ancône. Elle sera, selon toute vraisemblance, achevée d'ici à deux ans, et elle fera cesser pour le voyageur les lenteurs et les ennuis qui les assiègent et qui les désappointent quand ils abordent à Civita-Vecchia pour se rendre dans la ville éternelle. Elle sera, à défaut du Tibre, qui est peu navigable, la grande voie de communication des Etats romains avec la Méditerranée, ainsi que son prolongement par la ligne d'Ancône leur ouvrira un vaste débouché par l'Adriatique.

On avait eu d'abord l'intention d'ouvrir les travaux près de Civita-Vecchia; mais, d'après les désirs de M. Milesi, ministre des travaux publics, du commerce et des beaux-arts, les premiers coups de pioche ont été donnés à Santa-Passera, trois milles de la porte Portese.

DANGEREUX VOISINAGE—L'*Echo* [illegible] cite un fait bien singulier qui s'est passé dans la commune de Bou-Tlélis. Dernièrement un serpent s'est glissé pendant la nuit dans un lit où dormaient deux jeunes enfans accompagnés de trois et de cinq ans, attiré probablement par la chaleur du lit.

Là, sans faire aucun mal aux enfans, il a changé de peau et au point du jour il avait disparu. On en juge de l'effroi de la mère à la vue de l'irrécusable carte de visite du reptile! La grosseur de la peau qu'il a abandonnée donne une idée approximative de sa longueur, qu'on évalue à 120 centimètres environ.

LE NUMERO LIMITE.—*Le dernier lien brisé!* Sous ce titre mystérieux, nous lisons dans le *Daily News* de Londres, la nouvelle suivante:

Les gardes coldstream (garde royale) sont privés de leur barbe! Le dernier vestige de leur campagne de Crimée, à l'exception de la médaille, vient de disparaître sous le tranchant du rasoir!

En effet, l'ordre [illegible] n'avait obtenu que provisoirement, et pour des [illegible], le droit de porter la barbe pendant la dernière guerre.

Dr BIANCHINI,
[illegible]
[illegible] Royale et Orléans.

LA médecin est [illegible] pour guérir ou pour [illegible] le moyen de la [illegible], plus promptement, plus [illegible] et avec le moins de souffrances et de dangers, c'est cette méthode là que j'ai jugée la meilleure.

Heures de cabinet: de 8 à 10, A. M., et de 1 à 4, P. M., dimanches exceptés.

N. B.—Le Doct. se rendra aussi à la demande des malades qui voudraient suivre son traitement spécial Homœopathique, Hydropathique ou par l'électro-galvanisme.

8 nov—3

Appareil patenté.

Perfectionnement introduit dans la fabrication du Bitter de [illegible].

LES soussignés ont l'honneur d'informer MM. les planteurs et [illegible] [illegible] fait de l'usage [illegible] [illegible]

1 nov—1m Agent [illegible] E. LANAUX, [illegible] rue Conti No 12

Université de la Louisiane.
COLLEGE.

LES cours et les classes du collége sont en pleine activité sous la direction des professeurs
J. D. B. de Bow, M. A. professeur d'économie politique.
Richard E. Chilton, professeur de géologie.
G. W. Sears (U. S. Military Academy) professeur de mathématiques.
S. Kohlmeyer, Ph. D. professeur de grec, latin et allemand.
W. F. Riddell, M. D. professeur de sciences et de chimie.
Louis Dufau, M. A. professeur de philosophie.
Par une résolution spéciale de la Faculté, la discipline du collége est confiée au professeur Louis Dufau.
Les classes de français sont faites par M. J. J. Rossel, M. A.
Prix: inscription, $10—1 [illegible]
Pour de plus grands détails, s'adresser au Doyen ou à n'importe quel membre de la Faculté.
7 nov [illegible] W. [illegible], Doyen.

Ecole de Commerce, [illegible]

LES classes du cours préparatoire sont en pleine activité.
L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, le grec et le latin, ainsi que les différentes branches d'une éducation complète, sont enseignés avec soin.
Prix—1ère et 2ème classe, par mois, $10
3ème classe .... " 8
4ème classe .... " 6
Pour de plus amples détails, s'adresser à [illegible]
7 nov [illegible]

No 36, rue Chartres, encoignure Bienville.
OUVERTURE DE MODES ET NOUVEAUTÉS.
OLYMPE & Co.
ONT l'honneur de prévenir les dames qu'elles viennent de recevoir un bel et riche assortiment de marchandises de Modes et Nouveautés et qu'ils en feront l'ouverture lundi prochain 10 du courant.
Toute la marchandise ayant été choisie avec un soin tout particulier par madame Olympe elle-même dans les premières maisons de Paris. Nous osons espérer que les dames voudront bien nous continuer leur gracieux patronage.
7 nov OLYMPE & Co., 36, rue de Chartres

Décédée hier, à une heure de l'après-midi, madame [illegible] Durel [illegible], veuve [illegible] SAMORY, née à Troan (France), âgée de [illegible] ans.
Ses amis et connaissances, et ceux de sa famille, sont invités à assister à son convoi et enterrement, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi.
Son corps est exposé chez son fils, No 259 rue Bourbon, entre Ste-Anne et Dumaine.

Grand consistoire des R∴ P∴ du R∴ E∴ 32e [illegible]
Séance de la Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1856.
Les membres de ce [illegible], comités et ceux des corps sous sa juridiction sont par les présentes invités à assister aux obsèques de Mme Vve C. SAMORY, mère de notre Ill∴ com∴, ce chef.
Les FF∴ se réuniront à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la défunte, 259, rue Bourbon, entre Ste Anne et Dumaine.
Par ordre de John S. Lewis, Sec∴ premier lieu[illegible]
8 nov Ch. LAFFON [illegible]

R∴ Loge Polar Star [illegible] No 1.
Les membres de cet At∴ ainsi que ceux de la Fraternité en général, sont invités à assister aux obsèques de Mme veuve C SAMORY. Les Frères se réuniront à 4 heures précises de l'après-midi, au domicile de feu Mme Vve C. Samory, 259 rue Bourbon, entre Dumaine et Ste Anne.
Par ordre du Vén∴ [illegible]
8 nov [illegible], Secrétaire.

Sociedade Portugueza de Beneficencia.
FALLECIMENTO.
Falleceu hontem ás 7 horas da manhã, o Senhos EDMOND GARCEZ, de idade de 40 annos, nativo desta cidade.
Os membros componem esta Sociedade se reuniráo hoje, ás 3 horas em ponto da tarde, na rua de Orleans, para assistirem ao seu funeral.
Por ordem do Sr Presidente.
8 nov JOSE T. ABANTES, Secretario.

Décédée hier matin à 2 heures et demie, à Freetown, paroisse Jefferson, Dme DAMAZIE CABARET, âgée de soixante-cinq ans.

Les Immortels [illegible] américains [illegible]
[illegible] George Washington.
Le plus grand théologien, Jonathan Edwards—un Américain.
Le plus grand philosophe, Benjamin Franklin—un Américain.
Le plus grand des sculpteurs actuels, Hiram Powers—un Américain.
Le plus grand des historiens actuels, W. H. Prescott—un Américain.
Le plus grand ornithologiste, J. J. Audubon—un Américain.
[illegible]
6 nov—1

Une autre [illegible] Guérison étonnante.
JOS B. HALL & Co ont reçu la lettre suivante:
Presque Isle, comté Aroostook, Me. 24 avril 1856.
[illegible]
Wm CLARK.

Opinion du Dr Hall sur les Amers [illegible]
Springfield, Ill. 14 avril 1856.
[illegible]
SANDFORD HALL, M. D.
A vendre par tous les pharmaciens et marchands. A vendre également par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres

LE GRAND REMEDE RUSSE
POUR LE BIEN PUBLIC.
Chaque mère devrait avoir une boîte sous la main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfants.

REMEDE RUSSE DE REDDING.
C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit sûrement et promptement les brûlures, les hémorroïdes, les clous, les cors les vieilles écorchures de toutes sortes, les boutons de fièvre, les ulcères, la gale, la teigne, l'érésipèle, les agnons, les maladies de la peau [illegible]
[illegible]
A vendre à la Nouvelle Orléans, par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Les articles [illegible] du Dr Duponi [illegible]
A vendre par J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres, Nouvelle Orléans

MELANGE DE PASCHALL
Contre les fièvres ou frissons.
Préparé par E. B. ADAMS, Philadelphie.
[illegible]
J. WRIGHT & Co., 21 et 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans.

Savonnerie [illegible] Changement de [illegible]
GROSJEAN & BENETRAU,
No 80, rue Royale, encoignure Bienville.
ONT l'honneur [illegible] le public en général qu'ils viennent [illegible] un assortiment varié de toutes espèces de meubles, tels que ameublements de salons et de chambres à coucher en bois de rose, acajou et noyer, en meubles cottage de différentes qualités, en lits, bureaux, armoires, chaises, tables de toutes dimensions, etc., lits, porte-chapeaux, lavabos, etc., en fer battu.
[illegible]
7 nov

ANISETTE de Marie Brizard et Roger—Vente d'être reçu—120 paniers d'anisette de la célèbre marque Marie Brizard et Roger, de Bordeaux, à vendre par DUNTEH & BRIEL, coin Royale et Conti

CURACAO de Hollande—Reçu directement de la maison Wynand, Focking & Co d'Amsterdam:
50 caisses curaçao rouge en cruchons,
25 do do en bouteilles,
25 do blanc, do
A vendre par DUNTEH & BRIEL, coin Royale et Conti

LIQUEUR de cerises de Copenhague—50 caisses de cette liqueur très estimée, en grandes et demi-bouteilles, reçu directement de [illegible] DUNTEH & BRIEL, coin Royale et Conti
7 nov

HUILE de Colza [illegible], en caisses de première qualité, de l'HUILE DE COLZA [illegible] F. MALLARD, 7 nov 65, rue Royale

A vendre en débarquement du navire Emma, arrivé de Marseille:
100 caisses vermouth Noilly, Prat & Co.
Par J. M. CURRIEN, 26 rue Toulouse.

A vendre en débarquement du navire Gottemberg arrivé du Havre:
4 caisses magnanne de Lyon,
Fanal, M. CURRIEN, 26 rue Toulouse.

ATTENDU par les navires Nuk-Flash et Kanawha, du Havre:
75 tonneaux fromage Gruyère, (nouveau);
Parmesan, do
100 do de dito Véron et Lemariée.
A vendre par J. M. CURRIEN, 26 rue Toulouse.
7 nov

ATTENDU par les navires Félicité et Arsenal, de Bordeaux:
[illegible] barriques vin rouge, [illegible];
[illegible]
J. M. CURRIEN, 26 rue Toulouse.

ARRIVEE par le navire Charles Bellétan et le [illegible]:
20 caisses vin du Rhin, 1ère qualité,
10 tonneaux do Champagne [illegible]
J. M. CURRIEN, 26 rue Toulouse.

HUILE—50 barils, à vendre par JOSEPH LAMES & Co, 22, rue Tchoupitoulas

POMMES de terre—377 barils pommes de terre London Laden, en débarquement du navire General Taylor.
POMMES DE TERRE—50 barils pommes de terre du Nord, pour vendre, en débarquement du navire [illegible]
DONNELLY, [illegible] & Co, 22, rue Tchoupitoulas

PORC—100 barils mess, à vendre par GALLOSO & PASCAL, encoignure Conti et Levée

BOEUF—100 demi barils bœuf, pour familles; 50 barils mess M. G. Smith. A vendre par GALLOSO & PASCAL, enc. Conti et Levée

BACON—50 tierçons [illegible], A vendre par GALLOSO & PASCAL, enc. Conti et Levée

BEURRE—50 firkins beurre, 20 do beurre de l'Ouest, 20 barils do do. A vendre par GALLOSO & PASCAL, enc. Conti et Levée

FROMAGE—100 caisses, A vendre par GALLOSO & PASCAL, encoignure Conti et Levée

JAMBONS—25 tierçons Mackeen [illegible], pour familles.
A vendre par GALLOSO & PASCAL, encoignure Conti et Levée

GRAINE—50 barils graines de Cobbler, 15 tierçons, 50 barils.
A vendre par GALLOSO & PASCAL, enc. Conti et Levée

FEVES—50 barils fèves du Nord, pour marine, 50 sacs fèves de l'Ouest.
A vendre par GALLOSO & PASCAL, encoignure Conti et Levée

MAQUEREAUX—50 barils gros maquereaux et de No 3.
A vendre par GALLOSO & PASCAL, enc. Conti et Levée

CHANDELLES—100 caisses chandelles [illegible] & Schiller. A vendre par GALLOSO & PASCAL, enc. Conti et Levée

FARINE—100 barils farine [illegible], A vendre par GALLOSO & PASCAL, enc. Conti et Levée

DEMANDE.—On demande, dans une famille, une gouvernante-institutrice capable d'enseigner la langue anglaise et la musique. [illegible] Il est inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adresser à la lettre L. 86,—à la poste.
3 nov—6

Formation de société.

LES soussignés ont formé une société à partir du 1er novembre courant, sous la raison de A. BOURNE & Co, pour un commerce de peignes et variétés, au No. 86, rue du Canal.
3 nov—6 ALF. BOURNE, CHAS. A. GENIN.

ATTENTION.

Marchandises étrangères et du pays, tapis, lingerie de Dunnell et de Philip Allen, mérinos, etc.—Vincent & Co, font une grande vente, ce matin, à 10 heures, de marchandises sèches, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Douane. L'attention du commerce de la ville et de la campagne est appelée sur cette vente.

On nous prie d'appeler l'attention des acheteurs sur la vente à l'encan d'eau-de-vie et vin d'Oporto, par D. E. Morphy, encanteur, ce matin, à 11 heures, au No 60, rue des Magasins.

Raisins, amandes, etc.—M. R. B. Sykes vendra, aujourd'hui, à midi, à son magasin d'encan, No 49, rue des Magasins, le chargement de la barque E. A. Parsons, comprenant: amandes, citrons, raisins, etc. Les fruits sont de choix. L'attention des épiciers est appelée sur cette vente.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & Hay.

Nov. 8—Deux esclaves de valeur.

Nov. 10—De beaux meubles, excellent piano droit de Pleyel, &c.

Novembre 15.—Belle résidence à l'angle des rues des Remparts et Bienville.—Résidence à deux étages avec dépendances, rue Royale entre Orléans et St-Pierre, 2me District.—Terrains de choix propres à bâtir, rue du Camp, dans Diaries—Terrain amélioré, rue Gravier, entre Baronne et Philippa.

Décembre 13.—Plantation de valeur avec ses nègres, dans la paroisse Ste-Hélène, près le grand chemin de fer du Nord, à 3 milles de la Rivière Amite; bonne maison de résidence rue Josephine, 4me District, et esclaves de familles. Le tout pour le compte de la succession de la feue Mme L. F. Hainguet [illegible] et de la succession de feu Mme [illegible] Clark Jones, décédée épouse de Daniel B. Norton.

COMPAGNIE FRANCO-AMERICAINE.

MESSIEURS les consignataires des marchandises chargées à bord du steamer Français FRANÇOIS ARAGO, capitaine Gilbert, sont priés de vouloir bien faire leurs entrées en douane avant l'arrivée du navire dans le port, lequel en conformité avec la loi de 5 août 1856 commencera de suite son déchargement sous un permis général de la Douane.

EDOUARD DUPASSEUR & Co.
J. P. WHITNEY & Co. } agents

AUX DEMOISELLES.

ON demande immédiatement à l'établissement du Prof. BRETTE, 12, rue St-Charles, plusieurs demoiselles pour former une société française où, la langue se parlera de la manière la plus simple et la plus aisée à tous les élèves de l'établissement.
La pension est parfaitement avec bon salaire.
On rentre deux ou trois heures à l'établissement ou plus si l'on veut.
Les demoiselles sans parents dans ce pays ne seront admises qu'avec les meilleures recommandations.
Pas de jeunes filles au dessous de 18 ans.
On demande aussi deux demoiselles espagnoles.
12 octobre.

RAFFINERIE CARONDELET.
BI-SULFITE DE CHAUX.

LES soussignés offrent en lots à la convenance des acheteurs, du Bi-Sulfite de chaux d'une très grande force et d'une qualité supérieure.
Cet article étant fabriqué avec la meilleure chaux de Thomaston, se justifie pour [illegible] de toute garde.
1 nov—1m EDW. SHIFF & Co, No 120, rue Commune.

A LOUER.

UNE maison en briques, à étage, dans la rue des Champs Elysées, en face du dépôt du chemin de fer de Pontchartrain. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain.
S'adresser à EDWD. SHIFF & Co.
14 octobre—m.j.s. 120, Commune

Hôtel Verandah Conti.

MADAME GEORGE prévient respectueusement ses habitués et le public en général que s'étant entendue avec les propriétaires de cet hôtel pour le renouvellement et la continuation de son bail aux mêmes conditions, pendant trois autres années, elle espère voir se continuer l'encouragement qu'elle a reçu. [illegible]
Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1856. A. GEORGE.
4 nov—6

Charbon à $1 le baril.

Charbon de Monteville, son charbon pour famille, en débarquement, à vendre sur la Levée, à $1 le baril, livré sans frais de transport.
JAS. NIMICK, 169, rue Gravier, en face de l'Hôtel St Charles.
6 nov—6

ON a besoin dans une pharmacie, d'un commis capable, parlant le français et l'anglais. On exigera des recommandations. S'adresser par lettre [illegible] à la boîte E. No 95, à la poste. 8 nov

Wagon neuf à vendre.

A VENDRE—Un wagon neuf à 4 roues, avec les harnais. S'adresser rue Bourgogne No 10.
4 nov [illegible] OLYMPE SIMON.

CONSULAT DE FRANCE.

Avis concernant. Novembre 1856.
Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent:
Arnoult, Charles et Paul; Boudin, Anastasie; [illegible]; Chevalier, Gilbert; Cornu, Victor; Cornelly, François; Cérémonial, Pierre; Dacos, Rose veuve; Damas, Jean Baptiste; Duprat, [illegible]; Duraux, [illegible]
Baptistain, Louis A.; Pizzoni Pierre-Marie Gabriel; Frémat, Jules; Lemercier, Mme; La Berthelot, Mlle; [illegible]
Le chancelier du Consulat de France, située rue Royale, No 162, entre St-Louis et Conti, est ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

A DATER d'aujourd'hui, M. JOHN DOLHONDE est intéressé dans notre maison.
HARRIS OWEN & COMP.
Nlle-Orléans, 1er novembre 1856. 1nov—1m

M. FREDERIC THOMAS est associé à mes affaires à partir de ce jour. Le notaire [illegible] J. EUGENE TOURNÉ.
1er nov

LES soussignés ont formé une association pour la vente à l'encan et à l'amiable, comme par le passé, des propriétés immobilières, nègres, chargements, marchandises, [illegible], et en général de tout ce qui concerne les affaires de commission.
[illegible]
TOURNÉ & THOMAS, Encanteurs,
1er nov—12 70 Passage de la Bourse

[illegible] 160 quarts Maderia. [illegible]
PAUL JOSE FILS & CO.
1nov 37, rue St-Louis

LIQUEURS de [illegible]—50 barils eau de vie; 50 do [illegible]; 150 do whiskey [illegible] F. LAMBERT, 46 rue des Magasins

VIN ROUGE—200 barriques vin ordinaire, St-Julien Médoc, 50 do pour familles do do, 100 caisses St-Julien et St-Estèphe.
A vendre par F. LAMBERT, 46 rue des Magasins

COGNAC—150 quarts pipes [illegible], de 60 do vieux cognac, Otard, Dupuy, do do supérieur.
A vendre par F. LAMBERT, 46 rue des Magasins

FRUITS de Malaga—Reçu par la barque Angela, qui vient d'arriver de Malaga:
1000 boîtes raisins M.R., ½ et ¼ boites,
100 do do (Layers),
40 do Lemons,
40 do amandes sans coques,
60 do huile d'olive,
A vendre par H. MEUGNIER, 51 rue Commune.

Bouchons! Bouchons!
REÇU par le navire Gottenburg, du Havre:
[illegible] bouchons français de Bouchonnier,
A vendre par REYNAUD & TAMBOURY, coin Royale et St Louis
1 nov

EN débarquement du navire Oregon, du Havre:
[illegible] huile champagne,
[illegible]
A vendre par REYNAUD & TAMBOURY, coin Royale et St Louis
1 nov

Bois en $1 blanc, à vendre.
CENT caisses bois blanc assorti, en débarquement à vendre par G. B. GRAHAM, 30, rue Gravier
28 oct—12

ALFÉNIDE.

LES soussignés, successeurs de A. PAYA & Co, informent le public qu'ils ont constamment en magasin:
Cuillers de table et de dessert—Cuillers à café—Cuillers à potage—Cuillers à ragoût—Truelles à poisson—Pelles à beurre—Hors-d'œuvre—Couteaux de dessert—Services à découper—Cuillers à bec-renne—etc. etc.
G. GUPPIER & Co, 50 rue de Chartres
30oct

AVIS.

DES jeunes gens connaissant les affaires trouveront à s'employer en s'adressant chez A. BARBAUD & Co, 133, rue du Canal
30 oct—6

J. VIOSCA Jr.,
Marchand-commissionnaire,
Importateur de Vins, Eau-de-vie, Sardines, etc.
30 oct 29, rue Conti

TABAC—17 balles tabac de Mexique en feuilles, pour cigares et tripes, à vendre par BRUGUIERE & CO, 18, rue Bienville
30 oct

LE premier novembre Mme G. BOYER reprendra ses séances de calisthénie, pour l'instruction des enfants qui n'ont encore commencé des principes de la musique. Prix—$3 par mois.
28 oct

Avis de société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société pour les affaires d'encan en général, à la Nlle-Orléans, sous la raison DEVERGES & St-ROMES, au No. 12, Passage de la Bourse, entre les rues Canal et Douane.
P. DEVERGES.
E. de St-ROMES.
Nlle-Orléans, 28 octobre 1856. 28 oct—1m

Loterie par la Chiromancie.

QUICONQUE veut savoir s'il doit gagner à la Loterie et le Numéro qui doit l'y favoriser, peut consulter chaque jour de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, tous les jours, le dimanche excepté, rue [illegible] [illegible] varie de $1 à $5. 21 oct—2m

Changement de magasin.

P. GUMA a transporté son magasin du No 11, Front Levée au coin des rues du Canal et Tchoupitoulas.

Cigares de la Havane.

[illegible] cigares de la Havane, comprenant: Regalia Londres, Regalia Washington, Regalia del Rey, Regalia Londres, Regalia Conchas, Trabucos, [illegible] [illegible] A vendre par P. GUMA, encoignure Canal et Tchoupitoulas
21 oct

CHAMPAGNE—50 paniers champagne supérieur. A vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co 27, Vieille Levée
18 oct

Fruits à l'eau-de-vie.

50 Caisses fruits assortis, de la marque Charvet, en débarquement du navire Morning Glory, venant de Bordeaux. A vendre par PINEAU & COUTURIÉ, 21 et 23, rue Gravier
29 oct

SARDINES—50 caisses de 100 ½ boîtes chaque, marque [illegible], [illegible] de Bordeaux. A vendre par V. & J. [illegible], 25 rue St Louis

CHANDELLES—1000 caisses, [illegible] [illegible] JOSEPH LAMES & Co.

WHISKEY—[illegible] JOSEPH LAMES & Co, 22, rue Tchoupitoulas

[illegible]

Miguel Hernandez Jr.
ENCANTEUR,
No 2, rue de la Vieille Levée (autrefois rue Victoire) entre Esplanade et Français.
Propriétés foncières, esclaves, meubles, [illegible], vendus sur commission. — Jours de vente tous les lundis, mercredis et vendredis. 8nov—1m

Leçons de piano.

M. ALEXANDER FLANDRY, professeur de piano, informe le public que, venant se fixer à la Nouvelle-Orléans, il se propose de se livrer à l'enseignement du piano et de la musique.
Références—G. Ouanssens, professeur de piano.
Pr GARRA MARTIN, N. AUCOIN.
G. Succi & CHARBONNET.
La résidence de M. Flandry est rue St Philippe, No 266, entre Villeré et Marais. 21 oct—1m

Leçons de piano.

DÉSIRÉ DELCROIX, professeur de piano, de retour à la Nouvelle-Orléans, se chargera de l'éducation musicale des personnes qui l'honoreront de leur confiance.
S'adresser au No 116 ou 365 rue de Chartres.
18 oct—1m

B. F. SIMMS,
Courtier de marchandises et de produits.
No 23, BANK PLACE, et No 23, RUE BARONNE,
7 nov—1m NOUVELLE ORLEANS.

Demande d'un teneur de livres.

ON désire, dans une maison de commerce, d'un bon teneur de livres expérimenté et pouvant fournir de bonnes références. S'adresser par lettre à la Poste, boîte B—poste restante. Réponse sera faite. 7 nov—3t

A vendre

Une belle Habitation, caneière située dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, sur la rive droite du fleuve, à environ cinquante-cinq milles de la Nouvelle-Orléans, ayant une superficie d'environ quinze cents soixante-onze arpents, dont environ mille arpents en culture et la balance en bons bois.
Pour les termes et conditions, s'adresser à M. Edmond Dussumier, No 46, Vieille Levée. Le plan de l'habitation est déposé à l'étude de M. A. Boudousquié, notaire public, Nlle-Orléans. 7 nov—3f

F. MALLARD & Co.,
65, rue Royale,

ANNONCENT aux amis et au public qu'il reçoit en ce moment par les navires Oregon et Gottenburg un magnifique choix de glaces Bordanbas, [illegible], cristal, etc.
AUSSI—Un très bel assortiment de Fleurs artificielles, pour vases et jardinières. Il invite aussi le public à venir visiter son magnifique stock de meubles de salon, salle à manger, chambres à coucher, &c., en rosewood et noyer, du plus beau fini et du meilleur goût.
7 nov

Aux Confiseurs, Barbiers.

REÇU par le Black Warrior, par les soussignés, les articles suivants:
[illegible] boîtes [illegible] cotons de Boucher,
25 do de [illegible] do,
25 do [illegible] à rasoir, d'Ivoire,
25 do peignes en caoutchouc,
25 do do corne, anglais,
25 do do ivoire, do
15 do [illegible] à barbier, fins,
20 do brosses à cheveux, tête dorée,
12 do do à barbe à long manche,
25 do do à dents et ongles,
25 do do à habits et à poudre.
Aussi les savons américains (military shaving soap), [illegible]
A vendre par A. BOURSET & Co.
7 nov Nos 86 rue du Canal près de Chartres

Marchandises [illegible]
Par le Black Warrior.

LES soussignés offrent en vente, à bon marché, les articles suivants:
Coutellerie de table;
Cuillères galvanisées à filets;
Canons Jalumier et Reignier;
Coutellerie de poche;
Moulins à café, tamis assortis;
Homards, limes à piocher;
Capsules G. D. capsules anglaises;
Cartes à jouer, cirages;
Papier à écrire, papier à lettre.
AUSSI—Un grand assortiment de Jouets en caoutchouc, articles tout nouveaux et impossible à rompre. A. BOURSET & Co,
7 nov 86 rue du Canal, près Chartres

EN débarquement du navire français Emma, de Marseille:
100 paniers de 12 bouteilles huile James Plagniol,
100 do do Baj [illegible] do do
100 do do Ramas Chappaz & Co
[illegible] do vermouth
25 barriques vin de Bergasse,
200 caisses anchois, olives, câpres, cornichons, anchois à la sauce et à l'huile,
A vendre par B. TALAMON, 161, rue Royale

DAME-JEANNES—3000 dame-jeannes de 5 gallons, 300 do do.
A vendre par B. TALAMON, 161, rue Royale
8 nov

SAVONS français—80 caisses de savons et à vendre par B. TALAMON, 161, rue Royale

VINS—50 barriques vin rouge St Estèphe Médoc, 25 barriques vin rouge Grave Champanée, 25 do do do Cantenac, 10 do do do Grand vin St Laurent 1851, 15 do do do Grand vin St Estèphe 1851, 10 do do do Grand vin Pauillac 1851, 5 do do do Grand vin St Julien 1851, 100 barils vin blanc Haut Sauternes, 100 caisses vin rouge St Julien, 100 do do do Pontet St Julien, 1844, 100 do do do Margaux Médoc 1848, 75 do do do Léoville et St Julien 1/2 bout., 50 do vin blanc Haut Sauternes en bouteilles et 1/2 bouteilles.
A vendre par B TALAMON, 161 rue Royale

EAU DE VIE—25 quarts eau de vie Rochelle [illegible], 8 quarts eau de vie de Cognac, de preuve, 20 do do Ky Cedar [illegible] et 1851 [illegible] preuve. A vendre par B. TALAMON, 161 rue Royale
8 nov

Catalognes.

ATTENDU par le brick Antonita, de Barcelone: 200 barriques vin de Catalogne, Villanueva très corsé.
30 demi pipes de Malaga,
15 balles de 15 milliers bouchons pointus,
15 do do do do demi-royale,
10 barriques vin rouge de S. Vincent, pr familles
150 barils graines de Canaries,
1200 [illegible] d'ail de choux,
100 [illegible],
300 [illegible] papier pour cigarettes.
A vendre par PABLO GELPI, 129 rue Vieille Levée, entre St-Philippe et Ursulines
8 nov

VINS de Bourgogne de la maison Chs. Morey à Dijon, Lagny Frères, à Nuits:
20 caisses Chambertin, bouteilles et demi do.
20 do Clos Vougeot,
20 do Romanée,
20 do Richebourg,
20 do Chablis, en magasin et à vendre par ADRIENNE THOMAS, 9 rue Gravier
8 nov

A. GAMARD & DESTEZ.

ONT l'honneur de prévenir leurs amis et le public, qu'ils viennent de recevoir par les derniers steamers de New-York, un grand assortiment de Chaussures de bottes, à [illegible] Gants [illegible], etc.
Attendu par le steamer François Arago et les navires Oregon, Gottenburg, un complet choix de bottes et de [illegible], [illegible] et des meilleures fabriques de Paris. Plus de 100 douzaines chemises de [illegible], [illegible]
MM. A. Gamard & Destez invitent, respectueusement le public à venir examiner leur stock avant d'acheter ailleurs, ils y trouveront de bons goûts joints au bon marché. 31oct—ab

ENTREPOT DE TAPIS,
Rue de Chartres, No 19.

NOUS recevons en ce moment, des manufactures, par voie directe, un grand assortiment de tapis, tels que:
Moquettes, tapis de velours, dits de Wilton, dito de Bruxelles, à trois, Ingrains, tapis de Venise, &c.
Toiles cirées, de 2 à 24 pieds de large, de diverses qualités, que nous offrons pour les chambres de toutes les dimensions.—Nous recevons également des couvertures de tables et de pianos, des dessous de tables, des abat-jour, des nattes, &c. Tous ces articles sont offerts aux plus bas prix du marché.
8 oct—6f A. BROUSSEAU & Co.

P. DUREL & Cie,
37 Rue de Chartres.

VIENNENT de recevoir par le navire Galena, de New-York, un grand assortiment de Pianos de magnifiques [illegible], à vis et à levier, de modèles et grandeurs assorties, et manufacturés expressément pour leur maison.
Nous avons aussi reçu un grand assortiment de LIVRES à copier, faits de papiers français, anglais et américains, [illegible] et non foliotés; reliure double et simple.
Livres en parchemin, de Mans, reliure double et simple, ainsi que des livres en papier vélin; ces dernières sont grande supérieure à tous ceux manufacturés jusqu'à ce jour.
Nous avons aussi reçu un nouvel envoi de CANIFS de Rogers et de Crookes, ainsi que des plumes d'or de Bagley, dites Mammoth.
Le tout est offert aux prix les plus modérés, par P. DUREL & Co,
8oct 37 rue de Chartres

ALE ET PORTER—30 tonneaux Burton ale; 20 tonneaux Barclay et Perkins porter, bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par SOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier
28 oct

ABSINTHE en Kirsch—75 caisses absinthe F. Pernod; 25 caisses kirsch F. Pernod, 25 caisses absinthe Veuve & Locouillon. 25 caisses [illegible] A vendre par P. D. [illegible], 22, rue Bienville

Machines à Imprimer.

MACHINES à presse, patentées, de A. Hall, en magasin et à vendre par W. M. BARLOW & Co, 33, rue du Canal
24 juin—1an

Vice Consulat du Brésil.

MONSIEUR Victor [illegible] Damère est prié de se présenter, le plus tôt possible, à ce consulat, pour des affaires qui le concernent.
Nouvelle-Orléans, 26 octobre 1856.
ANDRES F. VALLS,
26oct—6f 23 rue des Magasins

REÇU TOUT RECEMMENT,
AU
Magasin à bon marché,
186..........RUE DU CAMP..........186
[illegible] 2 roues et 4 chevaux, pour [illegible]
Robes à petits carreaux, pour enfans,
[illegible]
[illegible]
[illegible] de jupons, de laine, cachemire, [illegible], pour en[illegible],
[illegible] et jupons corsés,
[illegible] à carreaux, de à carreaux soie et [illegible],
Draps et [illegible] de jaconas riche, bordés,
[illegible] de [illegible], de valenciennes, [illegible],
[illegible] de guipure, de jaconas,
[illegible]
[illegible] de dentelle, valenciennes,
[illegible] anglais et américaines,
[illegible] en peau de chevreau, pour dames et demoiselles,
[illegible] en soie et mérinos, cravates, parasols, &c.
HORACE HARRY, 186, rue du Camp
22 oct

Sous les [illegible] de la Havane.

200 Caisses vin muscat de A. Gandran en 1/2 bouteilles.
A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, Jefferson
8nov

B[illegible]—250 douzaines paniers, [illegible], [illegible] nouvelles, à bas prix en [illegible] LION & PINEAU, 68 et 60, rue Royale

Champagne! Champagne!

100 PANIERS champagne Piper Heidsieck en bouteilles et demi-bouteilles, en débarquement du [illegible], arrivée de New-York, à vendre par J. M. CURRIEN,

[illegible] Cognac & Co., en [illegible], 20 quarts de [illegible] à vendre par [illegible] H MAHEU & Co, 76 et 78 rue des Magasins.

LOTERIES de SWAN & Co.
(AUTORISÉES PAR L'ETAT DE L'ALABAMA.)

$50,000 ! Pour $10.

Loterie de l'Académie Militaire du Sud
Classe J.
Pour être tirée publiquement dans la ville de Montgomery, Alabama,
JEUDI, 20 NOVEMBRE 1856
Nombres simples!!
SAMUEL SWAN, directeur
Seulement 30,000 billets
Les lots gagnants s'élèvent à

$200,000!

Il seront distribués d'après
L'INCOMPARABLE PLAN SUIVANT.

1 Lot de	$50,000,	soit		$50,000
1	de	20,000,	soit	20,000
1	de	20,000,	soit	20,000
1	de	10,000,	soit	10,000
1	de	10,000,	soit	10,000
1	de	5,000,	soit	5,000
1	de	5,000,	soit	5,000
2	de	1,000,	soit	2,000
20	de	500,	soit	10,000
50	de	300,	soit	15,000
75	de	200,	soit	15,000
100	de	100,	soit	10,000
125	de	60	soit	7,500

APPROXIMATIONS:

4 Lots de $400, approx. de	$50,000,	soit		$1,600
4	de 300,	de	20,000,	1,200
4	de 250,	de	20,000,	1,000
4	de 200,	de	10,000,	800
4	de 175,	de	10,000,	700
4	de 150,	de	5,000,	600
4	de 100,	de	5,000,	400
8	de 50,	de	1,000,	400
80	de 40,	de	500,	3,200
200	de 25,	de	300,	5,000
300	de 20,	de	200,	6,000

1,000 lots s'élevant à $200,000

Billet entier, $10—demi billet, $5—Quart de billet, $2 50.

La loterie de l'Alabama et celle de la Georgie offrent plus d'avantage qu'aucune autre. La manière dont elles sont dirigées, le grand nombre de billets qui se vendent, la promptitude avec laquelle les lots gagnants sont payés, sont la meilleure garantie qu'elles seront toujours dirigées avec la plus grande honnêteté.

—Plan de la loterie.—

Il y a 30,000 billets, de 1 à 30,000. Il y a 386 lots gagnants et 380 approximations, ce qui fait un total de 1000 lots gagnants.

Le tirage a lieu publiquement, sous la surveillance de deux commissaires assermentés.

Les Nos de 1 à 30,000, correspondant aux numéros qui se trouvent sur les numéros imprimés séparément sur des morceaux de papier sont entourés de petits tubes en ferblanc et mis dans une roue.

Les premiers 380 lots gagnants, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées; on tire un numéro de la roue des numéros et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots aient été tirés.

Approximations.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les premiers $380 lots auront droit aux 620 lots d'approximation, d'après le plan

En demandant des billets,

Faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.

La liste des numéros tirés et des lots gagnés seront envoyés aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Il faut transmettre sans retard les demandes de billets.

Les billets qui ont gagné des lots sont payés au comptant ou échangés pour d'autres billets, à l'un des deux bureaux.

Les demandes de billets peuvent être adressées à la boîte 86, B., Bureau de poste, Nlle Orléans, ou à S. SWAN & CO, Atlanta, Ga. ou à S. SWAN, Montgomery, Ala.
25 oct—v et s.

Gros Lot,

$100,000 !

SUR LE PLAN DE LA LOTERIE DE LA HAVANE.
GRANDE LOTERIE CONSOLIDÉE DU MARYLAND,
Au profit des loteries consolidées du Maryland.
CLASSE EXTRA SIX
Pour être tirée à Baltimore (Maryland),
SAMEDI, 22 NOVEMBRE 1856,
R. FRANCE & Cie, directeurs.
Les lots s'élèvent à $[illegible],
20,000 billets—1,110 lots.
Les lots sont payés en plein
—PLAN—

1 Lot de	$100,000,	soit		$100,000
1	do	50,000		50,000
1	do	20,000		20,000
1	do	15,000		15,000
1	do	11,000		11,000
1	do	5,000		5,000
1	do	4,000		4,000
1	do	3,000		3,000
1	do	2,500		2,500
1	do	2,500		2,500
1	do	2,000		
1	do	2,000		6,000
1	do	2,000		
1	do	1,000		1,000
1	do	1,000		1,000
200	do	500		100,000

APPROXIMATIONS.

4 Lots de $600, approx. de	$100,000 soit			$2,400
4	do	600	do 50,000	2,400
4	do	500	do 25,000	2,000
4	do	400	do 15,000	1,600
4	do	300	do 11,000	1,200
4	do	250	do 5,000	1,000
8	do	100	do 2,500	800
12	do	80	do 2,000	960
12	do	50	do 2,000	600
20	do	50	do 1,500	1,000
20	do	30	do 1,000	600
800	do	40	do 500	32,000

1,110 lots s'élevant à .... $[illegible]

APPROXIMATIONS.

Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent immédiatement ceux qui gagnent les 222 premiers lots, auront droit aux 888 lots d'approximation. Par exemple si le billet 11,250 gagne $100,000, les billets 11,248, 11,249, 11,251 et 11,252, auront chacun droit à $600, et ainsi de suite d'après le tableau du plan. Si le billet No 2 gagnait, les approximations seraient 2, 3, 29,999 et 30,000. Si le billet No 30,000 gagnait, les approximations seraient 29,998, 29,999, 1 et 2. Si le billet No 2 ou 30,000 gagnait, les approximations seraient d'après le même principe.

PLAN DE LA LOTERIE.

Dans le tirage conduit il y a 20,000 billets numérotés de 1 à 20,000; 222 lots gagnants et 888 approximations, formant en tout 1,110 lots gagnants.

Les numéros 1 à 20,000, correspondant aux numéros des billets, imprimés sur des bandes de papier, séparément, roulés dans un petit tube en ferblanc, sont placés dans une roue de verre.

Le montant des différents 222 lots gagnants sont également imprimés et passés dans un tube, et placés dans une roue en verre. Après avoir tourné les roues, deux enfants dont les yeux sont bandés tirent, l'un un numéro de la roue des nombres, et l'autre un lot de la roue des lots. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés aux spectateurs et enregistrés par le commissaire; le lot est mis en regard du numéro qui a été tiré. L'opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots aient été tirés. Le tirage est alors imprimé, et le commissaire, après l'avoir vérifié, certifie qu'il est exact.

Les lots sont payables après le tirage, en plein, sans aucune déduction.

Billet entier, $20—Moitié de billet, $10—Quart de billet, $5. Huitième, $2 50.

Pour les billets, s'adresser à la lettre G. 24, bureau de poste, N. Orléans. 7 nov—

Changement de magasin.

J'AI transporté aujourd'hui mon magasin du No 77, rue St-Charles, au No 6, rue Baronne, près Canal, bâtisse Touro. J. CASSERQUE, marchand tailleur
31 oct—1m

A louer par Ver. Rouanage, No 91, rue Royale.

Le haut de la maison et les vastes dépendances venant d'être remises à neuf, No 20, rue St [illegible]
3 maisons rue Bourgogne Nos 75, 77, 79, 81, entre Bienville et Conti.
1 grande maison à étages, rue Esplanade, entre Amour et Craps.
3 magasins à étages, rue Nouvelle Levée, nos 64, 66 et 68, près la rue Girod, no 10.
1 magasin d'entrepôt, rue Toulouse, entre Bourgogne et Remparts.
1 maison à étages, no 46, rue Victoire, entre Marigny et Champs Elysées.
Une moitié de maison, rue Hercules, entre Rosa et Clio. 16 oct—1m

Almanach d'adresses [Directory] pour 1857.

TOUTES les personnes qui ont changé de bureau ou de résidence depuis l'enregistrement de leurs noms et domiciles pour le *Directory* de 1857, sont priées d'en donner avis le plus tôt possible à W. H. Rey, boîte M, 223. A. MYGATT & Co, Libraires et libraires, 16 rue du Camp
8oct—3m

Hotel St-Louis.

Cet hôtel auquel toutes les familles accordent leur patronage, a été entièrement réparé, repeint et meublé à neuf pendant l'été; l'ameublement en [illegible] renouvelé. C'est, sous le rapport du confort et de l'élégance, un des premiers hôtels des Etats-Unis.
MM. R. W. Holbrook et J. H. R. Fairchild prennent part à la direction. Toutes les améliorations possibles ont été introduites dans chaque département.
L'hôtel sera ouvert mercredi, 15 octobre.
CHAS. L. GUMBEL, Propriétaire
11sep—6m v. etc

A. BARRAUD & Co.
Changement de Domicile.
Du No. 49 rue de Chartres au No. 133 rue du Canal (Bâtisse Touro.)

LES Soussignés offrent en vente à leur nouveau magasin un assortiment complet et entièrement frais de:
Rubans de toutes les nuances et de tous les numéros;
Filets de soie de toutes les largeurs, genres nouveaux;
Franges noires, haute nouveauté;
Un assortiment complet de boutons en tout genre.
Un magnifique choix de franges et galons [illegible];
—Tous les articles de mercerie, tels que:—
Fils, aiguilles, galons etc., etc.;
Parfumerie fraîche et des meilleures maisons de Paris.

EAU PHILOCOME.

Cette eau dont la vertu est de prévenir et d'arrêter la chûte des cheveux, a déjà obtenu un grand succès; son effet est infaillible.
M. Barraud a annexé à son magasin un salon de coiffure pour dames et pour enfants. Il sera toujours abondamment pourvu d'un grand assortiment de tresses, bandeaux, frisettes etc., etc.
15oct A. BARRAUD & Co.

MEUBLES, MEUBLES.
Entrepôt du Sud,
CHAS. A. STEWART,
9 mars—1an 171 et 173, rue du Canal.

Magasin de marchandises sèches à bon marché.

Théodore Danziger,
Encoignure Robertson et Orléans, et No 79, rue du Cirque.

ARRIVE par le Cahawba, venant de New-York, [illegible] assortiment de marchandises nouvelles, telles que:
[illegible] couvertes françaises de toutes grandeurs, à 60 pièces;
150 pièces écossais laine à carreaux, à 40c. la verge.
Egalement—Un assortiment de couvertures françaises, parmi lesquelles se trouvent 500 paires de couvertures de domestiques à $1 25 la paire.
29 oct

C. DUHAMEL, opticien,
Rue de Chartres, 28,

Vient de recevoir un grand assortiment de [illegible] et de Photographie, un [illegible], plaques et sur papier, représentant des groupes [illegible] magnifiquement coloriées, des vues de Paris, de Rome, etc.
Ces articles pourraient parfaitement convenir pour faire des cadeaux [illegible].
Aussi une quantité de stéréoscopes en écrin, pouvant se mettre dans la poche, [illegible] [illegible]
Ces articles seront vendus à très bon marché, par suite [illegible] de toutes sortes pour toutes les vues; [illegible] à double [illegible], pour voir de loin ou de près.
[illegible] de toute description. 10 ja

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI 8 novembre 1856.
Débuts de Mlle BOURGEOIS, mezzo-soprano, et de M. GUILLOT, 1ère basse, opéra comique: 1ère représentation de La Favorite, grand opéra en 4 actes.

Le plus beau spectacle de la saison.
Le Musée de Vannuchi.
No 107, rue St-Charles.

Est ouvert depuis le samedi, 1er novembre.
Allez voir ses nouveaux et magnifiques groupes.
LE JUGEMENT DU CHRIST
Composé de trente-cinq statues de grandeur naturelle, mus par la machine, le fruit d'un immense travail et qui a coûté
SIX MILLE PIASTRES!
Il y a également dans ce bel établissement, les célèbres groupes suivants:
LA CENE,
Composé de treize statues.
LA CHAMBRE MORTUAIRE.
Quatre figures.
LES HEROS DE LA CRIMÉE
[illegible] DE L'EUROPE.
[illegible]
WASHINGTON TRAVERSANT LE PONT A TRENTON, composé de [illegible] statues.
Et vingt-sept autres groupes de personnages célèbres.
Un grand nombre de cosmoramas, de curiosités, &c.
Le Musée est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir
Prix d'entrée, 50 cts. Les enfants et les domestiques paient moitié prix 1nov

Arrivée des Chanteurs Montagnards.

LA compagnie des célèbres chanteurs Montagnards Béarnais, du conservatoire national de Bagnères, arrivera à la Nouvelle-Orléans vers le commencement du mois de novembre et donnera trois ou quatre grands Concerts Vocals.
Cette compagnie, sans rivale pour la beauté des voix et la perfection de l'ensemble, est la même qui depuis vingt-cinq ans parcourt l'Europe avec un succès inouï. 11 oct—[illegible]

Ecole de danse de J. Vegas.

J. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public que son École de Danse est ouverte, pour la saison, au
ODD FELLOWS HALL.
Il espère obtenir le patronage le plus libéral.
Les cours commenceront
Samedi, 1er novembre,
L'IMPERIALE,
Nouvelle danse des premières sociétés de Paris, sera en vogue, cet hiver, à la Nouvelle-Orléans. M. Vegas l'enseignera.
Les jours et les heures de leçons seront comme suit:
Pour les dames—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 10 heures à midi.
Pour les enfants—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 3 à 5 heures du soir.
Pour les messieurs—Le lundi, le mercredi et le vendredi, de 7 à 10 heures du soir.
Il y aura, tous les mercredis, une réunion dansante pour les dames et les messieurs
M. Vegas s'occupera spécialement des enfants. Il leur enseignera un grand nombre de danses de fantaisie qui n'ont jamais été enseignées à la Nouvelle-Orléans.
Il donnera leçons dans les institutions et dans les familles.
M. A. Danegri, l'excellent violon, chef d'orchestre pour les bals et les soirées, se chargera de la musique.
Pour les conditions, s'adresser à M. J. Vegas, au Odd Fellows Hall, ou au magasin de musique de M. Gabici, 25, rue du Camp.
Références:
Mlle S. E. Hull, Le Dr. et Mme Macauley,
Mme Ferand, Mme Mace,
Melle Aliens, Mme M. D. Dimitry.
25 oct—1m

Découverte importante!
ECLAIRAGE SANS DANGER
AU
KEROSENE
OU
HUILE DE CHARBON.

LES soussignés, seuls agents de la Louisiane, de la North American Kerosene Oil Co., de New-York, annoncent au public et à leur clientèle qu'ils sont maintenant prêts à leur fournir cette huile remarquable dont l'emploi dans l'éclairage est de beaucoup supérieure aux meilleures huiles à brûler actuelles. Après l'avoir essayée eux-mêmes, ils n'hésitent pas à la recommander avec confiance au public comme n'offrant aucun danger d'explosion, comme ne répandant pas la fumée et la clarté en est supérieure à [illegible] ou à toute autre huile et on la trouve incomparable quant à sa durée [illegible] et le cheval [illegible] [illegible] comme le gaz [illegible] et [illegible] parfaitement
Ils tiennent aussi de cette huile LE KEROSENE RENTACLE OIL, fabriquée expressément pour remplacer à meilleur marché l'huile de baleine en usage pour les lampes de navire et autres espèces de lampes dans à huile.
LE KEROSENE BURNING et LE LUBRICATING oil en huile à lubrifier et en même temps à éclairer, brûlant dans les lampes ordinaires à huile.
LE KEROSENE BURNING OIL, ou kerosene ordinaire à éclairer, brûlant dans des lampes nouvelles, ou dans les lampes à camphine maintenant en usage, moyennant un changement peu coûteux—se vend à un bien meilleur marché que cette dernière. La différence quant à la lumière et à la limpidité. Cependant la plus commune [illegible] [illegible] le remplacer tôt ou tard le camphine] à cause du [illegible] du [illegible] ou de la [illegible] de la meilleure huile de [illegible].
L'huile à lubrifier "Kerosene Lubricating oil", est supérieure pour cet objet à la meilleure huile de baleine, de graisse ou de baleine et même à la meilleure huile d'olive. Satisfaction satisfaisante sur les parties des machines à vapeur est constatée par de nombreux certificats de directeurs de [illegible] et d'ingénieurs de bateaux à vapeur. Aussitôt leur arrivée en ville, nous ferons distribuer des circulaires contenant des informations complètes à l'égard de ces différentes huiles et des lampes nouvelles qui doivent remplacer la lampe à camphine.
31 oct—1m D. MAUTRÉ & Co., 23, rue Condé

Aux Habitants.
Couvertures françaises pour nègres.

LES soussignés ont en magasin et offrent au plus bas prix, des couvertures françaises pesant 8 livres. Ils invitent leurs amis et le public à venir les examiner. GRICHE & JAMISON,
27 oct 19, rue de Chartres

ATTENDU par le navire Protector, de Bordeaux:
200 barriques vin rouge St Julien, bon ordinaire
10 do do do St Estèphe, pour famille
10 do do do vieux Margaux;
15 barils vin blanc Haut Sauternes;
10 barriques do do do
500 caisses vin rouge St Julien riches étiquettes;
50 do do vieux Château Briam [illegible]
50 do do St Julien en ½ bouteilles;
50 do do blanc Sauternes [illegible]
10 do do do blanc do
300 boîtes sardines Rochelle et Nantes.
40 caisses de 24 paquets pruneaux secs J. Jour[illegible]
2000 quarts do do do
2000 quarts do do do
200 caisses fruits à l'eau-de-vie,
400 do do au jus;
25 barils vinaigre de vin blanc,
1000 demi boîtes champignons, petits pois, truffes, &c.
A vendre par J. VIOSCA Jr., 29 rue Conti

COGNAC—20 quarts Cusset et Martin Rochelle; 26 huitièmes do do
Attendu par le navire Protector, à vendre par J. VIOSCA Jr., 29 rue Conti

COGNAC—5 quarts F. Gerand, 1830; 15 huitièmes do
Attendu par le navire Protector, à vendre par J. VIOSCA Jr., 29 rue Conti

SAVON de Castille—75 caisses en magasin et à vendre par J. VIOSCA Jr., 29 rue Conti

Citrons—Citrons—Citrons.

250 boîtes citrons, gros et de première qualité, en débarquement du brick Angeal. A vendre par P. CUSACHS FRERE & Co. enc. Royale et St-Philippe
6nov—5

Alcohol.

15 barils alcohol, à vendre par P. CURACHS FRERE & Co. enc. Royale et St-Philippe
4 nov—5

Articles de ménage.

UN très grand assortiment varié, comprenant en partie:
Porcelaines, Services Britannia,
Verreries, Bronzes, Paniers,
Poêles, Lampes, Lanternes,
Argenterie, Couteaux,
Seaux [illegible], Fourchettes,
Services en bois verni, Poêles et Paniers,
Services en Sardaria, Garde-Cendres,
[illegible], Chenets,
Services en bois, Chaînes en rotin,
Et une riche variété d'ARTICLES DE FANTAISIE, à très bas prix.
22 oct—1m HENDERSON & GAINES, [illegible], rue du Canal.

Importation nouvelle.

REÇU par le Cahawba—225 malles vêtements d'hiver, pour hommes, pour jeunes-gens et enfants, comprenant tous les derniers genres, à vendre en détail, à très bas prix par LAGAY & LACANU, importateurs, 22 oct 36, rue de Chartres

MARCHANDISES SECHES
A. PEPIN & Co.
Magasin Rouge, entre les deux marchés, le plus près du marché aux légumes.
ET
Jackson Store, encoignure Ste Anne et Chartres.

ANNONCENT respectueusement à leur nombreuse clientèle et au public en général qu'ils ont reçu d'Europe et du Nord un grand et complet assortiment de marchandises sèches de fond et de fantaisie qu'ils offrent à des prix très modérés. Cet assortiment comprend:
Mérinos français et anglais,
Mousseline de laine unies et imprimées,
Cachemires à carreaux, do tartans,
Damas pour rideaux,
do pour linge de table,
Indiennes françaises et anglaises,
Calicot français pour meubles,
Velours noirs et en couleur, bien [illegible]
Velours noirs unis et en couleur,
Couvertures de fantaisie pour tables et pianos,
Flanelles, tapis,
Manteaux et mantelets,
Bombasines, bombasette do
Cachemire de Cantaise, [illegible]
Bonneterie soie, mérinos, laine et coton,
Broderies soie, [illegible] cachemire et tartan,
Gants en peau de chevreau, [illegible], cachemire et laine,
Coton blanc et écru, Rasoys à carreaux,
Kerseys, cotonnades, couvertures Lowell, Hickory,
Flanelles croisées et unies,
[illegible] blanches de Grabier, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 quarts,
Couvertures américaines blanches, grises et bleues.
EGALEMENT
Un grand assortiment de vêtements pour plantations. Les planteurs sont invités à venir examiner notre assortiment avant d'acheter ailleurs 4 nov

CONFECTIONS D'HIVER
Pour hommes.

65 malles confections pour hommes, reçues par les derniers arrivages de France, à vendre à très bas prix par LAGAY & LACANU, Importateurs, 36, rue de Chartres

SUCRE de la Havane—50 caisses sucre, à vendre par J & J TARDOS & CO, 31, Vieille Levée

DRECHE—3000 boisseaux, en débarquement et en magasin, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

PAPIER—3000 rames papier de toute espèce, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

SIROP de limons—250 caisses, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

RAISINS—100 caisses, demi et quarts de boîtes raisins nouveaux, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, des marques Fletcher, Taylor et autres marques, à vendre par JOSEPH LAMES & Co

ATTENDU par le navire Lady Arabella, de Bordeaux:
[illegible] cognac, deux preuve, L. Martin Rochelle;
40 barriques vin rouge B M.
1000 boîtes sardines A. Baynus
[illegible] do do do
[illegible] do do do
A vendre par FDO DE FUENTES & Co, 20 rue Vieille Levée